

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG
COMMUNE DE BARNEVILLE-CARTERET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 624.2026

Séance ordinaire du 12 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze février à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Barneville-Carteret, légalement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leur séance, sous la Présidence de Monsieur David LEGOUET, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs David LEGOUET, Maire, Annie POISSON, Guy LEPREVOST, Edwige PERINET, Jean-Pierre LEQUERTIER, France COSTA-TORRO, Maires Adjointes Gilbert CHODORGE, Bruno MEDA, Conseillers délégués, Marie-José NAGLE, Florence PEYROT, Bertrand LADUNE, Catherine POT, Julie MESNIL, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Yannis GIRARD a donné pouvoir à Monsieur le Maire
Arnaud VINCENT a donné pouvoir à Bertrand LADUNE

Yveline BONNET
Yannick BEAUGRAND
Cédric ASSMINE
Tony ALFAREZ

Mentions prescrites par
la circulaire de M. le
Préfet de la Manche du
03 juin 1885

**NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 19**

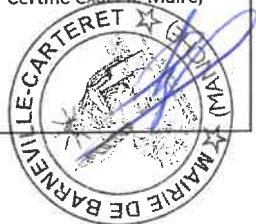
**NOMBRE DE
CONSEILLERS PRESENTS**

13

Date de l'avis de la
convocation :

Le 04 février 2026

Certifié exact le Maire,



Monsieur Jean-Pierre LEQUERTIER, conformément à l'article 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Tarifs communaux 2026 :

Compte tenu de l'inflation, il est proposé une hausse globale de 0.90% avec un arrondi au 5 centimes supérieurs et à l'euro supérieur pour cabines de bains, locations de garages, podium 24h, praticable, berce, distributeurs et occupations du DP pour le cirque, manège, food-truck et les animations estivales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les tarifs suivants à partir du 1^{er} mars 2026 :

Accusé de réception en préfecture
050-215000316-20260216-624-2026-DE
Date de réception préfecture : 20/02/2026

Zone 1		
BARNEVILLE BOURG		
Zone 2		
CARTERET		
Zone 3		
BARNEVILLE PLAGE		
	2025	2026
<u>Occupation du Domaine Public en extérieur- prix au m²/an</u>		
zone 1	8.35 €	8.45 €
zone 2	8.70 €	8.80 €
zone 3	7.85 €	7.95 €
<u>Occupation du Domaine Public (terrasses « couvertes ») prix au m²/an</u>		
zone 1	13.60 €	13.75 €
zone 2	36.40 €	36.75 €
zone 3	31.95 €	32.25 €
Barrières Métalliques et grille expo Hors Associations	3.50 €	3.55 €
Plantes en bac	2.75 €	2.80 €
Location verre et chaise	0.50 €	0.55 €
Camion, Base horaire	42.95 €	43.35 €
Tracto Pelle, Base horaire	59.90 €	60.45 €
Création d'un panneau signalétique commerciale d'intérêt local	83.35 €	84.10 €
Balayeuse, base horaire	85.80 €	86.60 €
Main d'œuvre, base horaire	26.50 €	26.75 €
Location podium 24 h (Hors association BC)	179.00€ et 59.90€ par jour supplémentaire	181€ et 61€ par jour supplémentaire
Location du praticable (scène modulable) (hors association BC)	120.05€ et 59.90€ par jour supplémentaire	122€ et 61€ par jour supplémentaire
Location de la berce (tables et bancs, hors associations BC)	119.45 €	121.00 €
Cirque forfait 3 jours	298.90 €	302.00 €
Manège forfait une semaine	181.55 €	183.00 €
Food Truck emplacement	200.00 €	202.00 €
Food Truck forfait électricité	100.00 €	101.00 €
Distributeur de nourriture, d'objets artisanaux, ... / an	480.00 €	485.00 €

Cabines de bain	428.00 €	432.00 €
Location garages	33.00 €	34.00 €
<u>Animations estivales</u>		
Moins de 60m2	153.00 €	155.00 €
Plus de 60m2	204.00 €	206.00 €
<u>Cimetière</u>		
Taxe d'exhumation	44.80 €	45.20 €
Cinquantenaire	121.30 €	122.40 €
Trentenaire	81.30 €	82.05 €
Caveau, dépôt ou retrait	0.90 €	0.95 €
<u>Columbarium</u>		
Concession trentenaire - pour une case	327.60 €	330.55 €

Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la suite à donner à cette décision.

Suivent les signatures, pour extrait certifié conforme,
A Barneville-Carteret, le 16 février 2026,
Le Maire, David LEGOUET,

